

# Conclusions 2020 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Togo

En 2020, le Togo a fait des progrès modestes sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a adopté un Plan d'action national pour l'élimination des pires formes de travail des enfants ainsi qu'un décret ministériel qui définit et interdit le travail dangereux pour les enfants de moins de 18 ans. En outre, le gouvernement a intercepté 250 enfants exposés à un risque de traite des personnes à la frontière et leur a fourni des services sociaux. Toutefois, au Togo, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment l'exploitation sexuelle commerciale, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants participent également au travail des enfants dans le secteur des services domestiques. Le gouvernement n'a pas consacré suffisamment de ressources à la lutte contre le travail des enfants, et les inspecteurs du travail ne sont pas autorisés à imposer des sanctions pour infractions relatives au travail des enfants. De surcroît, le gouvernement ne publie pas de données sur ses efforts d'application pénale des lois contre le travail des enfants.

### Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants

Au vu de ces conclusions, les mesures suivantes qui permettraient de progresser sur la voie de l'élimination du travail des enfants au Togo sont proposées :

Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants		
Domaine	Mesure proposée	Année(s) où elle a été proposée
Cadre juridique	Veiller à ce que la loi interdise aux enfants de se livrer à tout type de travail dangereux.	2020
Application	Renforcer l'inspection du travail en autorisant les inspecteurs à imposer des sanctions.	2014 – 2020
	Veiller à ce que les inspecteurs du travail disposent du temps et des ressources nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités principales d'inspection et de surveillance du respect de la législation sur le travail dans tout le pays, y compris dans le secteur informel.	2009 – 2020
	Publier des données sur les efforts en matière d'application du droit pénal, notamment le nombre d'enquêtes effectuées, d'infractions pénales constatées, de poursuites lancées, de condamnations obtenues et de sanctions imposées pour les pires formes de travail des enfants.	2010 – 2020
	Veiller à ce que les enquêteurs judiciaires disposent de ressources financières et physiques suffisantes pour faire	2017 – 2020

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	respecter comme il se doit la législation pénale concernant le travail des enfants.	
	Veiller à ce que les responsables de l'application du droit du travail au pénal reçoivent des formations, y compris sur les nouvelles lois, ainsi que des cours de perfectionnement, et à ce que tous les bureaux régionaux disposent d'exemplaires des lois pertinentes associées au travail des enfants.	2009 – 2020
	Appliquer les sanctions judiciaires en cas d'infractions pénales comme la traite des enfants.	2014 – 2020
	Veiller à ce que les processus judiciaires pour les cas de traite des enfants soient suffisamment rapides pour ne pas dissuader les victimes de déposer plainte.	2020
	Remédier aux problèmes de la mauvaise qualité des registres et du roulement élevé des enquêteurs afin que les capacités d'application de la loi soient robustes et adéquates.	2020
Coordination	Fournir aux organismes de coordination des ressources suffisantes pour remplir leurs missions de lutte contre le travail des enfants.	2018 – 2020
	Mettre en œuvre dans leur totalité tous les accords signés pour protéger les enfants contre la traite.	2020
Politiques gouvernementales	Veiller à ce que les programmes mènent des projets nationaux et rendent compte de leurs activités, y compris dans le cadre du Plan national de développement.	2020
	Mettre en place une politique qui s'attaque à toutes les pires formes pertinentes de travail des enfants.	2020
Programmes sociaux	Améliorer l'accès à l'éducation en éliminant les frais liés à la scolarité, en garantissant l'absence de violence sexuelle et physique dans les écoles et en augmentant le nombre d'écoles.	2010 – 2020
	Veiller à ce que les programmes de protection sociale visant à lutter contre le travail des enfants reçoivent un financement adéquat et soient suffisants pour s'attaquer au problème dans son ensemble dans tous les secteurs pertinents.	2009 – 2020
	Veiller à l'intégration des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans tous les programmes pertinents.	2016 – 2020

---

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

---

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	Intégrer des stratégies d'élimination et de prévention du travail des enfants dans le Plan sectoriel de l'éducation.	2013 – 2020
	Veiller à ce que les programmes sociaux se centrent sur la lutte contre l'exploitation sexuelle commerciale et les travaux domestiques ainsi que sur des mesures de réduction de la pauvreté et de promotion de l'éducation.	2019 – 2020

---